

Monsieur Mars Di Bartolomeo Président de la Chambre des Député-e-s Luxembourg

Luxembourg, le 17 novembre 2015

CHAMBRE DES DÉPUTÉS Entrée le:

> 17 NOV. 2015 1970

Monsieur le Président.

Par la présente et conformément à notre règlement interne, je me permets de poser une <u>question parlementaire URGENTE</u> concernant le redémarrage imminent des réacteurs nucléaires belges de Tihange et de Doel à Madame la **Ministre de la Santé et à Madame la Ministre de l'Environnement**.

Selon mes informations, la Belgique s'apprête à relancer ses deux réacteurs nucléaires à Tihange et à Doel et ce malgré la présence de milliers de microfissures dans leur cuve, c'est-à-dire dans la composante la plus essentielle et irréparable d'un réacteur. L'Agence fédérale de contrôle nucléaire (AFCN) aurait en effet autorisé aujourd'hui la société Electrabel à procéder au redémarrage de Doel 3 et Tihange 2.

Dans ce contexte, je voudrais avoir les précisions suivantes de la part du Gouvernement :

- 1. Est-ce que cette information est-exacte?
- 2. Quelles démarches est-ce que le Gouvernement envisage pour s'opposer à un redémarrage des réacteurs ? Quelles démarches ont été faites jusqu'ici ?

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

Henri KOX